



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leurs natures, réalisées au cours de l'année.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

I. La section de fonctionnement

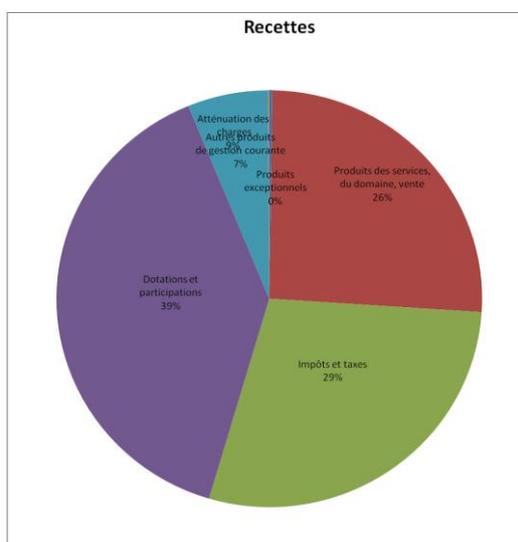
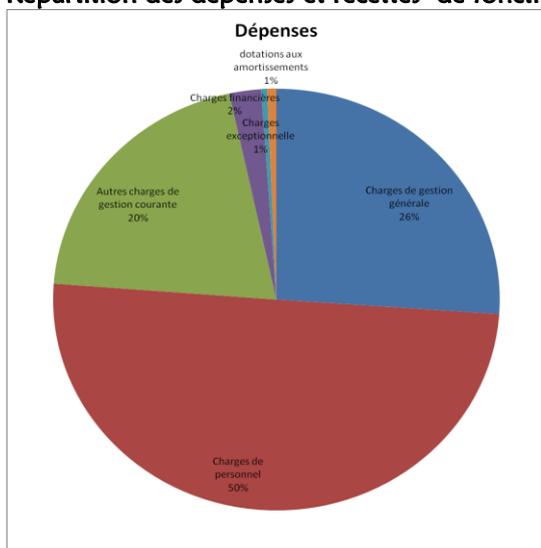
Vue générale de la section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2023	229 464,5	316 782,98
Résultat exercice 2023	+ 87 318.48 €	

Dépenses et recettes de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libelle	Réalisé	Chap.	Libelle	Réalisé
011	Charges de gestion générale	59 875,41	013	Atténuation des charges	744,00
012	Charges de personnel	114 991,67	70	Produits des services, du domaine, vente	81 695,69
65	Autres charges de gestion courante	46 802,20	73	Impôts et taxes	90 458,11
66	Charges financières	5 278,88	74	Dotations et participations	124 188,70
67	Charges exceptionnelle	1 000,00	75	Autres produits de gestion courante	19 455,47
68	dotations aux amortissements	1 516,34	77	Produits exceptionnels	241,01
023	virement à la section d'investissement	0,00			
	TOTAL GENERAL	229 464,50		TOTAL GENERAL	316 782,98

Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement



Évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Entre 2022 et 2023 : stable (- 1%)

II. La section d'investissement

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Réalisations de l'exercice 2023	67 927.70	58 561.96
Report 2022		41 901.15
Total des réalisations	67 927.70	100 463.11
Restes à réaliser 2023	89 000.00	34155
Résultat cumulé	156 927.70	134 618.11
Résultat exercice 2023	- 22 309.59	

2/ Dépenses réelles d'investissement

Libelle	Réalisé
Emprunts et dettes assimilées	26 838,74
Rénovation du bâtiment de Charles-bas	1 057,73
Achat de terrain dans le bourg	2 930,00
Vidéoprojecteur	2 800,98
Fourneau et hotte cantine	6 708,00
Tondeuse débroussailleuse	3 500,00
Voirie communale (rte de Lantourne, imp. des Pradels, ch. de la Merliet)	18 343,50
Rénovation des luminaires des villages du Feyt , du Theil, de la Bessoule, des Chemineaux, de Passier)	5 748,75
TOTAL GENERAL	67 927,70

3/ Recettes réelles d'investissement

Libelle	Réalisé
Dotations, fonds divers et réserves	32 600.44
Amortissement des immobilisations	1 516,34
Subvention bâtiment chaufferie	11 916.18
Subvention vidéoprojecteur	584,00
Subvention tondeuse débroussailleuse	1 000,00
Subvention voirie communale	7 643,00
Subvention rénovation appartement (2022)	3 302,00
TOTAL GENERAL	58 561,96

III- Etat de la dette

Les emprunts actuels concernent le Plan d' Aménagement du bourg (2015), la construction de la salle polyvalente (2007), la forêt (1990 et 1996),

L'encours de dette détenu au 31 décembre 2023 est de 197 429.52 € (capital).



Fait à Saint Pardoux la Croisille,
le 10 février 2024
Le Maire, Dominique ALBARET

